

Les beaux matras
vendent toujours les
**Produits
de Marque**
— annoncés dans le —
« Journal de Roubaix »
Ils en ont toujours
suffisamment pour répondre
aux besoins de la clientèle

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 78.00
Autres départements.....	22.00;	43.00;	80.00
Belgique.....	25.00;	48.00;	90.00
Union Postale.....	25.00;	48.00;	90.00
Tarif E.....	30.00;	100.00;	200.00

RÉDACTION.....

BOULVARD.....	25, rue Carpeau, Tél. 37
FOURCOING.....	45, à 71, Grande-Rue, Tél. 327.12, 327.23, 327.54
LILLE.....	3, rue Faidherbe, Tél. 536.51
PARIS.....	11, boulevard des Italiens, Tél. Richelieu 63.73
ROUBAIX.....	184, rue de la Station, Tél. 8.44

COLONNISTES
ROUBAIS
TOUS LES JOURS
COLONNISTES
PHARM. DU FRONT
108, Grande-Rue
ROUBAIX

Les accords qui consacrent le rapprochement franco-italien ont été signés hier à Rome par MM. Laval et Mussolini

ILS SE RAPPORTENT AUX PROBLÈMES COLONIAUX PROPRES A LA FRANCE ET A L'ITALIE ET AUX QUESTIONS POLITIQUES QUI INTÉRESSENT L'EUROPE CENTRALE

M. Pierre Laval a été reçu en audience solennelle par le Pape qui l'a nommé grand-croix de l'Ordre de Pie IX

La visite de M. Pierre Laval à Rome marquera une date importante, ou peut-être même décisive, de l'histoire des relations franco-italiennes.

Alors que, depuis plus d'une génération et même après la victoire commune des alliés, les ministres responsables de la politique extérieure dans les deux pays, ont eu pour devoir d'abstenir, de part et d'autre, d'échanges de vues directs, voici que, abrégeant, cette sorte d'interdit qui pesait sans raison sur les deux capitales latines de se trouver le plus pour les hommes d'Etat français et italiens.

M. Pierre Laval aura eu le mérite, dès 1931, d'avoir voulu cette explication nécessaire entre les deux gouvernements et son occasion aux Affaires étrangères lui a donné l'occasion, quatre ans plus tard, de mener à bien ce projet considéré par beaucoup, dans l'opinion française, comme téméraire.

Le représentant de la France a eu la sagesse de penser qu'une entente sur les problèmes de la politique générale ne pourrait intervenir entre Rome et Paris, sans une liquidation simultanée des litiges proprement franco-italiens en Afrique.

Et sans rien sacrifier de nos intérêts essentiels, un règlement équitable a été conclu, qui permettra aux deux gouvernements de collaborer, désormais, sans arrière-pensée à la même œuvre d'apaisement des esprits et d'organisation de la paix.

Déjà, les deux hommes d'Etat ont tenu, à l'issue de leurs pourparlers, à préciser l'identité de leurs vues en matière de politique générale sur les principaux problèmes d'une actualité immédiate.

Ainsi, les conventions envisagées pour maintenir et renforcer l'indépendance de l'Autriche ne peuvent manquer d'aboutir à un véritable désarmement moral en Europe centrale, grâce à la coopération de l'Italie avec la Petite Entente. Si, comme il y a des raisons de l'espérer, l'Allemagne et la Hongrie, redoutant l'isolement que leur vaudrait justement une attitude purement négative, comprennent l'intérêt qu'elles ont, sur un plan d'égalité morale absolue, à entrer dans le réseau de garanties réciproques de l'Europe centrale sera mieux assurée et, grâce à cela, la paix elle-même se trouvera mieux organisée.

Désormais aussi, les gouvernements français, italien et anglais seront en mesure de reprendre sereinement, le jour venu, avec les dirigeants allemands, les pourparlers relatifs au désarmement.

En outre, l'accord franco-italien — et M. Mussolini l'a fort bien précisé — doit être le point de départ d'une entente plus générale sur les lignes essentielles d'une politique d'ensemble, d'une entente fondée sur la compréhension des intérêts réciproques des deux pays, en même temps que des intérêts collectifs de l'Europe.

Certes, le rapprochement franco-italien



Après avoir déposé une couronne sur la tombe du soldat inconnu italien, M. Pierre Laval et sa suite descendent les marches du monument.

M. Pierre Laval lui a remis également une lettre autographe pour lui présenter ces volumes qui forment la suite de l'histoire de la Nation française, dont l'Etat est, avec la chaire de saint Pierre, la puissance européenne qui remonte aux plus lointaines origines.

Le Pape s'est montré particulièrement touché de la beauté de ces œuvres d'art qu'il a examinées avec attention.

Peu de temps après, les membres de la délégation française ont été à leur tour introduits en présence du Souverain Pontife.

Entre le moment où M. Laval est entré seul dans la bibliothèque de Saint-Père et le moment où il en est sorti, après avoir présenté les membres de sa suite, près d'une heure et quart s'est écoulée.

A M^{me} José Laval, le Pape a remis un chapelet de corail monté sur or.

Après la bénédiction paternelle et souriante que le Pape a donnée à ses visiteurs, ceux-ci se sont retirés.

M. Laval, dont la poitrine est barrée du cordon de grand-croix de l'Ordre de Pie IX, descend, se rend à travers la salle ducale, la salle royale jusqu'à l'escalier célèbre du Bernin.

A la Basilique de Saint-Pierre de Rome

Le cortège est précédé de quatre séculiers en uniforme de velours rouge. Il est suivi de deux suisses. A l'occasion de la visite du ministre français, les services d'honneur ont été doublés. Le cortège descend l'escalier du Bernin jusqu'à la statue de Charlemagne, pénètre par la gauche sous le portique de Saint-Pierre, puis il entre dans la basilique par la porte centrale.

Le Mgr Pellizzio, archevêque, secrétaire-économique de la fabrique de Saint-Pierre, accueille le ministre et le conduit jusqu'à l'autel du Saint-Sacrement, à droite, devant lequel le ministre, à côté de l'ambassadeur, se recueille un moment. Puis, il se penche jusqu'à l'autel central que surmonte le baldaquin céleste. Après un nouveau moment de recueillement, le ministre est invité par Mgr Pellizzio à descendre dans la crypte où, dans le flambement des ors, on ouvre pour lui les coffres où son dévotion a fait déposer le Pape officra prochainement aux archevêques et aux évêques.

Sur le chemin du retour, M. Laval s'arrête pour regarder la dalle scellée dans le sol de la nef et qui indique la longueur relative de la cathédrale de Retina par rapport à la basilique de Saint-Pierre. Mgr Pellizzio salue le ministre au moment où celui-ci quitte par la porte centrale la basilique.

Il pleut légèrement, mais une foule de curieux s'est réunie pour saluer le ministre français qui sous le feu des caméras, monte en voiture pour rentrer à son hôtel.

(Lire la suite page 2)

Jean Kiepuria serait atteint d'encéphalite léthargique

Vienna, 7 janvier. — Le célèbre chanteur Jean Kiepuria aurait été atteint d'une encéphalite léthargique à Kryntas (Pologne) où il se trouve actuellement. Son état serait assez grave.

DEUX FAMILLES RÉCLAMENT : UNE ENFANT...



(Ph. Franco-Press.)
La fille de Max Lindor, le fameux artiste qui se suicida avec sa femme, est réclamée par les familles des deux parents. Un procès en les départageant.

Le 9 janvier devant la Cour d'appel de Besançon

Besançon, 7 janvier. — On sait que l'intendant Georges Frogé, condamné à cinq ans de prison par le Tribunal correctionnel de Belfort, devant lequel il avait comparu sous l'inculpation d'espionnage, a fait appel de cette condamnation.

C'est le 9 janvier courant que l'affaire va revenir devant la Cour de Besançon.

A ce sujet, M^{re} Jean-Charles Legrand, défenseur de l'intendant, vient d'adresser au Grand des Bœurs une lettre par laquelle il demande que, contrairement à ce qui est lieu à Belfort, le débat devant la Cour d'appel soit public.

L'avocat obtiendra-t-il satisfaction ?

M. Gaston Doumergue à Paris

Paris, 7 janvier. — M. Gaston Doumergue, venant de Tournay-lez-Paris, est arrivé lundi matin, à Paris, par le rapide de Valenciennes à la gare d'Orsay.

LETTRE DE BRUXELLES LES DÉMOCRATES CHRÉTIENS ET LE GOUVERNEMENT

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 7 JANVIER 1935.

Le conflit que l'on appréhendait entre les démocrates-chrétiens et le Gouvernement est désormais évident. Non seulement le Comité de la Ligue des Travailleurs chrétiens, qui est l'organe politique de la démocratie chrétienne en Belgique, mais la Fédération des Syndicats chrétiens, se sont élevés contre les arrêtés-lois intéressant la législation sociale.

M. Louis Colens, qui est un des leaders de la Ligue des Travailleurs chrétiens, résumant les griefs des démocrates-chrétiens, crut que tous les espoirs de ceux-ci devant le Gouvernement de M. Theunis viennent d'être réduits à néant.

On trouve, dit-il, dans les derniers arrêtés-lois, une ignorance regrettable de la psychologie de la classe ouvrière et une atteinte aux plus malheureux de nos concitoyens : les chômeurs, les pères de familles nombreuses, les petits employés, les services publics, et enfin, dans la loi ministérielle de la Défense nationale, un ensemble de mesures qui frappent durement et exclusivement les plus humbles parmi les serviteurs de la Patrie.

M. Louis Colens tire ces conclusions : — C'est désastreux pour la classe ouvrière, c'est regrettable pour le pays et c'est profondément décourageant pour tous ceux qui étaient prêts à donner leur concours loyal au Gouvernement. Il est certain que le ministre Theunis ne pourra compter sur les travailleurs chrétiens qu'à la seule condition de réparer les injustices qu'il a commises.

Pour apprécier la portée de cette attitude, il faut savoir que M. Rubbens, ministre de la Prévoyance sociale, particulièrement visé en l'occurrence, était président de la Ligue des Travailleurs chrétiens jusqu'à son entrée dans le gouvernement Theunis et que M. Van Isacker, ministre des Affaires économiques, est élu des démocrates-chrétiens.

Ceux-ci accuseraient donc deux de leurs principaux chefs de les avoir abandonnés en entrant dans le Conseil du Gouvernement.

L'incident est grave. Si, à la fin de ce mois, à la rentrée des Chambres, les députés et sénateurs démocrates-chrétiens accusent leurs ligues et leurs syndicats, il ne sera plus possible au ministre Theunis de garder le pouvoir. Il aura contre lui une majorité faite de socialistes, des démocrates-chrétiens, des ironistes, des communistes, auxquels se joindront quelques droitières traditionnalistes et quelques radicaux. Dans ce cas, un gouvernement parlementaire ne sera plus possible.

Les ministres sentent ces grosses difficultés et c'est pourquoi ils ne cessent d'exposer leurs vues et leurs desseins au pays par T.S.F., comme M. Theunis, ou aux assemblées, comme MM. Rubbens et Van Isacker, à Anvers et à Bruges dimanche.

Il a fait nuit à Paris lundi jusque midi

Paris, 7 janvier. — Lundi vers 11 h. 30 le centre de la capitale et notamment les abords de La Madeleine, de l'Opéra et de la Bourse, a pris la physionomie qu'il revêt quotidiennement après la chute du jour.

La nuit est complète et le brouillard persiste, mais toutefois ne gêne pas la circulation qui continue normalement. Les autobus, les taxis, les voitures particulières circulent tous feux allumés, tandis que les devantures des magasins brillent sous la vive clarté des lampes électriques. Les enseignes de publicité lumineuse fonctionnent sans arrêt, et le long des grands boulevards, les cinémas ont lancé leur programme sur les rampes électriques dont ils disposent.

Vers midi 15, les « premières » leuurs du jour apparaissent discrètement et comme à regret, mais Paris à cette heure conserve encore sa lumière artificielle, cependant qu'un brouillard fuligineux et pénétrant semble disparaître peu à peu.

L'intendant Frogé comparaitra le 9 janvier devant la Cour d'appel de Besançon

Besançon, 7 janvier. — On sait que l'intendant Georges Frogé, condamné à cinq ans de prison par le Tribunal correctionnel de Belfort, devant lequel il avait comparu sous l'inculpation d'espionnage, a fait appel de cette condamnation.

C'est le 9 janvier courant que l'affaire va revenir devant la Cour de Besançon.

A ce sujet, M^{re} Jean-Charles Legrand, défenseur de l'intendant, vient d'adresser au Grand des Bœurs une lettre par laquelle il demande que, contrairement à ce qui est lieu à Belfort, le débat devant la Cour d'appel soit public.

L'avocat obtiendra-t-il satisfaction ?

M. Gaston Doumergue à Paris

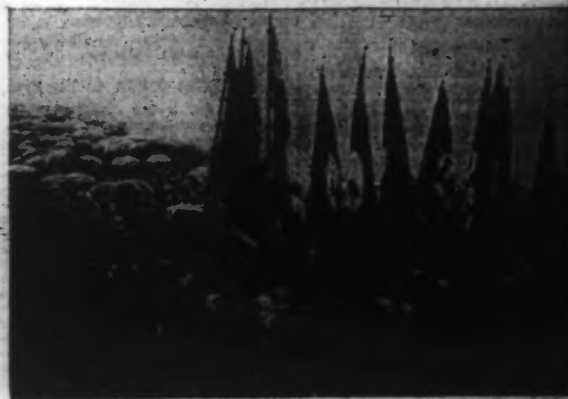
Paris, 7 janvier. — M. Gaston Doumergue, venant de Tournay-lez-Paris, est arrivé lundi matin, à Paris, par le rapide de Valenciennes à la gare d'Orsay.

LES "AGENTS" SONT DE BRAVES FILLES.



(Ph. N.Y.T.)
Actuellement en tournée de conférences, à Copenhague, l'ex-préfet de police M. CHIFFRE est félicité par des jeunes filles qui ont endossé l'uniforme d'agent parisienne.

Hitler ne croit plus au rattachement de la Sarre à l'Allemagne, affirme M. Max Braun, qui déclare aussi avoir été sollicité en vue d'un arrangement avec le gouvernement du Reich



LES DRAPEAUX DU FRONT ALLEMAND LORS DE LA MANIFESTATION DE DIMANCHE A SARRERBRUCK

Sarrebruck, 7 janvier. — On a fait ressortir dans les milieux favorables au statu quo, que c'est seulement dimanche, pour la première fois, que les adversaires de l'hitlérisme en Sarre, ont pu utiliser la T.S.F. comme moyen de propagande.

M. Max Braun, chef du Front unique, s'est adressé hier soir par les émetteurs de Sarrebourg, à la population de la Sarre.

Cette initiative, d'une part, et surtout l'importance du contenu du discours ont créé une réelle sensation dans le territoire du plébiscite.

Hitler et le gouvernement du Reich eux-mêmes a-t-il dit, ne croient plus au rattachement de la Sarre à l'Allemagne et font en conséquence, tous leurs efforts pour ne pas subir une défaite trop éclatante.

Après cette affirmation, M. Max Braun a raconté que M. Burchel, coprésident du Front pour la Sarre, chargé récemment le docteur König, ancien chef de presse du Front allemand, d'entrer en rapports avec lui. La conversation dura deux heures. M. König exprima les regrets de M. Hitler pour le fait qu'en octobre 1924, Max Braun avait été désigné à la nation comme un traître.

M. König ajouta que le Führer et le Gouvernement étaient maintenant convaincus que le mouvement pour le statu quo n'était pas anti-allemand. On est trop souvent amené au cours d'une propagande aussi vive à dépasser les limites de la vérité, mais on sait bien à Berlin que le danger du partage du territoire de la Sarre existe et que l'issue du vote est incertaine. Il y aura certainement une petite majorité et une grosse minorité et encore est-il bien difficile de dire de quel côté l'une et l'autre se battront.

Dans ces conditions, la Sarre risque d'être coupée en deux et il sera incomparablement plus difficile de ramener dans l'avenir à l'Allemagne un morceau détaché du territoire qu'une Sarre intacte.

M. König demanda si l'on ne pourrait envisager un arrangement qui constituerait un danger.

M. Max Braun répondit que c'était un Front allemand d'instaurer un statut d'ordre qui assurerait le statu quo pour l'ensemble de la Sarre ; lui, Braun, ne pouvant que continuer à lutter pour le statu quo.

En fin de compte, le docteur König demanda à M. Braun de recevoir un châtiment très important de l'entourage même du chancelier qui viendrait le voir comme plébiscitaire.

M. Braun déclara superflue pareille visite. A quoi le docteur König ajouta qu'il devait y avoir des raisons pour s'entendre par exemple pour éviter le partage de la Sarre ; M. Hitler, dans la pression des circonstances, pourrait donner à ses partisans de déposer dans l'urne un bulletin blanc, donc nul, en laissant ainsi paraître que les votes pour le statu quo.

A cet entretien aurait assisté un collaborateur de M. Braun. Un propos verbal en fut dressé aussitôt et c'est ce document que M. Braun lut à la nation. Il indique ainsi que le docteur König, au nom du gouvernement bavarois, avait tenu, des propos analogues et dévastateurs les mêmes propositions au conseiller social démocrate Léiser.

Les fonctionnaires qui seront indispensables dimanche ont voté hier

Sarrebruck, 7 décembre. — Les élections du plébiscite auront eu lieu dimanche 11 janvier prochain. Les fonctionnaires indispensables ont voté hier.

Le Duc et la Duchesse de Kent sont passés à Paris avant de poursuivre leur voyage vers l'Amérique.



M. PIERRE LAVAL ET M. MUSSOLINI

(Ph. Franco-Press.)

Trois ouvrages sont remis au Souverain Pontife

M. Pierre Laval a apporté au Pape, en hommage, trois ouvrages anciens de grande valeur, dans des reliures de l'époque.

Le premier, qui est en latin, a pour titre « Les nouvelles annales de Paris jusqu'au règne de Hugues Capet ». Le second est exclusivement composé de gravures et s'intitule « Les délices de Paris. Recueil de vues perspectives des principaux monuments ». Enfin, le troisième traite du sacre de Louis XV à Retz, en 1722.

En présentant ces ouvrages au Pape,